HOUNIE Jean-François

De: Maslacq Infocom <maslacqinfo@gmail.com>
Envoyé: samedi 20 septembre 2025 15:28
À: Enquete publique PLUI
Cc: Marie Elisabeth BAPTISTA; Alain de LAPPARENT; Cindy JENNY; Virginie PAGADOY; Valérie CASAMAYOU; Jean-Michel NAULE; Stephan BONNAFOUX; Dominique MALHERBE; Pierre Guy CUESTA; Dominique COURAULT; Mairie MASLACQ; Gwendoline NAULE; Benoît LAU-BEGUE; Moha CHAD; Société d'éducation populaire; Julien ESCOS; Willemien ARTIGAU; Nadine RAFFIER
Objet: PLUi de la CCLO - Droit de préemption (Cf DELIBERATION 2025-17)

Monsieur le Commissaire,
Comme notre Conseil Municipal l'a indiqué dans sa délibération 2025-17 , nous souhaitons que nos communes dans l'application du PLUi ne soient pas dépossédées de leur droit de préemption urbain et qu'elles puissent le faire valoir en fonction de leurs objectifs locaux.

Commune de Maslacq
16 rue de la Carrère
64300 MASLACQ
0674379294 - 0559676079

Sans virus.www.avast.com